



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Direction départementale
des territoires

Service environnement
Pôle Nature
Unité Patrimoine Naturel

Bordereau d'envoi

Destinataires :
Liste des mairies

Affaire suivie par : Christiane BAUDOIN
Tél : 04.75.66.70.13
christiane.baudoin@ardeche.gouv.fr

Privas, le **02 JAN, 2020**

Objet : Arrêté préfectoral fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

Nombre de page(s) : celle-ci + 5

Désignation de pièces	Nombre	Observations
Arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche	1	Pour information

Le Responsable du Pôle Nature


Christian LIENIS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ARDECHE

Direction départementale
des territoires
Service environnement

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 07-2019-12-11-013 **fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie** **sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche**

Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement livre IV, titre II, Chasse et notamment les articles L.427-1 à L.427-7 et L.428-20 ;

VU le code de l'environnement livre IV, titre II, Chasse et notamment les articles R.427-1 à R.427-4 ;

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie ;

VU la documentation technique du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire en date du 12 juillet 2019 relative aux lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014-352-0004 du 18 décembre 2014 modifié fixant la liste des lieutenants de louveterie sur les 22 circonscriptions du département de l'Ardèche,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2017-03-24-002 du 24 mars 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2014-352-004 du 18 décembre 2014,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2018-06-28-007 du 28 juin 2018 fixant la liste des 27 lieutenants de louveterie sur les 22 circonscriptions du département de l'Ardèche,

VU l'avis de monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche ;

VU l'avis du représentant de l'association des lieutenants de louveterie de France ;

VU l'examen du groupe informel départemental en date du 4 décembre 2019 ;

CONSIDERANT que les lieutenants de louveterie sont régulièrement sollicités pour procéder à la destruction administrative de sangliers en raison des dégâts et nuisances provoqués par le haut niveau de la population de cette espèce ;

CONSIDERANT que le loup est susceptible d'être présent en Ardèche depuis 2012 et que les lieutenants de louveterie concourent aux interventions sur cette espèce dans un cadre réglementaire spécifique ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

Arrête

Article 1^{er} :

Sont nommés (ou confirmés dans leurs fonctions) à compter du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au

31 décembre 2024, vingt-et-un (21) lieutenants de louveterie accompagnés de cinq (5) suppléants sur les vingt-et-une circonscriptions du département de l'Ardèche :

1^{ère} circonscription

Titulaire : M. Jean Louis CHABRIOL, né le 24/02/1961 à VALENCE (26) et demeurant à 11 rue Petite 07300 GLUN

ANDANCE, ANNONAY, BOGY, BOULIEU-LES-ANNONAY, BROSSAINC, CHAMPAGNE, CHARNAS, COLOMBIER-LE-CARDINAL, DAVEZIEUX, FELINES, LALOUVESC, LIMONY, MONESTIER, PE AUGRES, PEYRAUD, ROIFFIEUX, SAINT-ALBAN-D'AY, SAINT-CLAIR, SAINT-CYR, SAINT-DESIRAT, SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX, SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX, SAINT-JULIEN-VOCANCE, SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY, SAINT-PIERRE-SUR-DOUX, SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN, SATILLIEU, SAVAS, SERRIERES, TALENCIEUX, THORRENC, VANOSC, VERNOSC-LES-ANNONAY, VILLEVOCANCE, VINZIEUX, VOCANCE.

2^{ème} circonscription

Titulaire : M. Jean-Christophe LUBAC, né le 07/01/1981 à LYON (69) et demeurant 1035 c Chemin de Dartaise 26400 GRANE

Suppléant : M. Nicolas CHAMBRON, né le 16/03/1987 à LYON (69) et demeurant 4680 route de Loriol 26400 GRANE

ARDOIX, ARRAS-SUR-RHONE, CHATEAUBOURG, CHEMINAS, ECLASSAN, ETABLES, GLUN, LEMPS, MAUVES, OZON, PLATS, PREAUX, QUINTENAS, SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN, SAINT-JEAN-DE-MUZOLS, SAINT-JEURE-D'AY, SAINT-ROMAIN-D'AY, SAINT-ROMAIN-DE-LERPS, SAINT-SYLVESTRE, SAINT-VICTOR, SARRAS, SECHERAS, TOURNON-SUR-RHONE, VAUDEVANT, VION.

3^{ème} circonscription

Titulaire : M. Lilian GERENTES, né le 01/12/1979 à LE PUY EN VELAY (43) et demeurant 15 rue Jean GIRAUDAUX 07210 CHOMERAC

Suppléant : M. Omer CHARRE, né le 03/01/1947 à BOREE (07) et demeurant à Les Près de la Grange 07570 DESAIGNES

ARCENS, BOREE, CHAMBON, CHANEAC, DESAIGNES, DEVESSET, DORNAS, LABATIE-D'ANDAURE, LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC, MARIAC, MARS, ROCHETTE, ROCHEPAULE, SAINT-AGREVE, SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES, SAINT-ANDRE-ENVIVARAIS, SAINT-CLEMENT, SAINT-JEAN-ROURE, SAINT-JEURE-D'ANDAURE, SAINT-JULIEN-D'INTRES, SAINT-MARTIAL, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS.

4^{ème} circonscription

Titulaire : M. Mickaël BRUNEL, né le 20/12/1978 à VALENCE (26) et demeurant 1525 chemin des Bonnets de Ladreyts 07130 TOULAUD

ARLEBOSC, BOUCIEU-LE-ROI, BOZAS, COLOMBIER-LE-JEUNE, COLOMBIER-LE-VIEUX, CRESTET, EMPURANY, GILHOC-SUR-ORMEZE, LAFARRE, LAMASTRE, NOZIERES, PAILHARES, SAINT-BARTHELEMY-GROZON, SAINT-BASILE, SAINT-FELICIEN.

5^{ème} circonscription

Titulaire : M. Jean Paul VEROT, né le 01/06/1959 à VALENCE (26) et demeurant à Le Creux de Char 07130 TOULAUD

ALBOUSSIÈRE, BEAUCHASTEL, BOFFRES, CHAMPIS, CHATEAUNEUF-DE-VERNOUX, CHARMES-SUR-RHONE, CORNAS, DUNIERES-SUR-EYRIEUX, GILHAC-ET-BRUZAC, GUILHERAND, SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS, SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX, SAINT-GEORGES-LES-BAINS, SAINT-JULIEN-LE-ROUX, SAINT-LAURENT-DU-PAPE, SAINT-PERAY, SOYONS, TOULAUD, VERNOUX-EN-VIVARAIS.

MEYRAS, MONTPEZAT-SOUS-BAUZON, PEREYRES, PONT-DE-LABEAUME, ROUX, SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER, THUEYTS, VALS-LES-BAINS.

12^{ème} circonscription

Titulaire : M. Thierry ROURE, né le 03/10/1964 à AUBENAS (07) et demeurant à Champ Blanc 07110 ROCHER

BEAUMONT, BORNE, CHASSIERS, CHAZEAX, JAUJAC, JOANNAS, LABOULE, LOUBARESSE, PRUNET, ROCHER, ROCLES, SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES, SANILHAC, SOUCHE, TAURIERS, VALGORGE.

13^{ème} circonscription

Titulaire : M. Didier ALBORE, né 09/06/1965 à AUBENAS (07) et demeurant à La Buissière 07170 LAVILLEDIEU

AILHON, FABRAS, FONTS, LABEGUDE, LACHAPPELLE-SOUS-AUBENAS, LALEVADE-D'ARDECHE, LANAS, LENTILLERES, MERCUER, PRADES, SAINT-CIRGUES-DE-PRADES, SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON, SAINT-MAURICE-D'ARDECHE, SAINT-SERNIN, VOGUE.

14^{ème} circonscription

Titulaire : M. Daniel AUDOUARD, né le 06/03/1967 à AUBENAS (07) et demeurant 07170 LAVILLEDIEU

ALBA LE ROMAINE, DARBRES, LAGORCE, LUSSAS, MIRABEL, ROCHECOLOMBE, ST ANDEOL DE BERG, SAINT-JEAN-LE-CENTENIER, ST LAURENT SOUS COIRON, ST MAURICE D'IBIE, VALLON PONT D'ARC, VILLENEUVE DE BERG.

15^{ème} circonscription

Titulaire : M. Didier NURY, né le 03/06/1960 à PRIVAS (07) et demeurant à Le Plantier 07110 LAURAC-EN-VIVARAIS

FAUGERES, JOYEUSE, LABEAUME, LABLACHERE, MALARCE-SUR-LA-THINES, PAYZAC, PLANZOLLES, RIBES, ROSIERES, RUOMS, SAINT-ALBAN-AURIOLLES, SAINT-ANDRE-LACHAMP, SAINT-GENEST-DE-BEAUZON, SAINT-PIERRE-SAINTE-JEAN, VERNON.

16^{ème} circonscription

Titulaire : M. Eric BALAZUC, né le 12/11/1965 à JOYEUSE (07) et demeurant Le Puech 07260 RIBES

Suppléant : M. Sylvain PESCHAIRE, né le 25/11/1982 à ALES (30) et demeurant Ségrières 07150 LABASTIDE DE VIRAC

LES ASSIONS, BANNE, BERRIAS-ET-CASTELJAU, CHAMBONAS, CHANDOLAS, GRAVIÈRES, MALBOSC, ST-PAUL- LE-JEUNE, LES SALELLES, LES VANS.

17^{ème} circonscription

Titulaire : M. Christian BALAZUC, né le 02/04/1952 à JOYEUSE (07) et demeurant Le Plot 07260 RIBES

BEAULIEU, BESSAS, GROSPIERRES, LABASTIDE-DE-VIRAC, ORGNAC-L'AVEN, SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES, SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES, SALAVAS, SAMPZON, VAGNAS.

6^{ème} circonscription

Titulaire : M. Jean François PHILIPPOT, né le 25/10/1966 à VALENCE (26) et demeurant route de Mezilhac 07190 MARCOLS LES EAUX

ACCONS, ALBON, BEAUVENE, BELSENTES, CHALENCON, CHEYLARD, GLUIRAS, ISSAMOULENC, JAUNAC, MARCOLS-LES-EAUX, SAINT-BARTHELEMY-LE-MEIL, SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD, SAINT-CHRISTOL, SAINT-ETIENNE-DE-SERRE, SAINT-GENEST-LACHAMP, SAINT-JEAN-CHAMBRE, SAINT-JULIEN-DU-GUA, SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON, SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX, SAINT-MICHEL-D'AURANCE, SAINT-PIERREVILLE, SAINT-PRIX, SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT, SILHAC.

7^{ème} circonscription

Titulaire : M. Jacques VERNET, né le 09/09/1953 à SAINT-JULIEN-DU-GUA (07) et demeurant à Plaines de Liviers 07000 LYAS

AJOUX, ALISSAS, COUX, CREYSSEILLES, FLAVIAC, FREYSSENET, LYAS, OLLIERES-SUR-EYRIEUX, POURCHERES, POUZIN, PRANLES, PRIVAS, ROMPON, SAINT-CIERGE-LASERRE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN, SAINT-PRIEST, SAINT-VINCENT-DE-DURFORT, VEYRAS, VOULTE-SUR-RHONE.

8^{ème} circonscription

Titulaire : M. Marcel LAUNAY, né le 14/04/1954 à PRIVAS (07) et demeurant à 241 Avenue Jean Moulin 07210 BAIX

AUBIGNAS, BAIX, BERZEME, CHOMERAC, CRUAS, LE TEIL, MEYSSE, ROCHEMAURE, ROCHESSAUVE, SAINT-BAUZILE, SAINT-GINEYS-EN-COIRON, SAINT-LAGER-BRESSAC, SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, SAINT-PIERRE-LA-ROCHE, SAINT-PONS, SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC, SAINT-VINCENT-DE-BARRES, SCEAUTRES.

9^{ème} circonscription

Titulaire : M. Julien NICOLAS, né le 13/07/1972 à NOGENT-SUR-MARNE (94) et demeurant à Les Blanchons 07530 AIZAC

Suppléant : M. Mathieu AUZAS, né le 23/12/1986 à AUBENAS (07) et demeurant 15 la Trappe 07170 LAVILLEDIEU

AUBENAS, GENESTELLE, GOURDON, LACHAMP-RAPHAEL, LAVILLEDIEU, LAVIOLLE, MEZILHAC, SAINT-ANDEOL-DE-VALS, SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS, SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE, SAINT-GERMAIN, SAINT-JOSEPH-DES-BANCS, SAINT-JULIEN-DU-SERRE, SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE, SAINT-PRIVAT, UCEL, VALLÉES-D'ANTRAIGUES-ASPERJOC, VESSEAUX.

10^{ème} circonscription :

Titulaire : M. Georges ASTIER, né le 16/05/1954 à AUBENAS (07) et demeurant 07560 MONTPEZAT

Suppléant : M. Christian FARGIER, né le 10/03/1949 à AUBENAS (07) et demeurant à Moulin de Champagne 07380 MEYRAS

LE BÉAGE, COUCOURON, CROS-DE-GÉORAND, ISSANLAS, ISSARLÈS, LE LAC-D'ISSARLÈS, LACHAPELLE-GRAILLOUSE, MAZAN-L'ABBAYE, SAGNES ET GOUDOULET, ST-CIRGUES-EN-MONTAGNE, STE-EULALIE, USCLADE-ET-RIEUTORD.

11^{ème} circonscription

Titulaire : M. Johnny POURRET, né le 25/02/1983 à AUBENAS (07) et demeurant à La Motte 07210 SAINT LAGER BRESSAC

AIZAC, ASTET, BARNAS, BURZET, CELLIER-DU-LUC, CHIROLS, JUVINAS, LABASTIDE-SUR-BESORGUES, LANARCE, LAVILLATTE, LESPERON, LE PLAGNAL, MAYRES,

18^{ème} circonscription

Titulaire : M. Bernard ALLIGIER, né le 14/06/1950 à LE TEIL (07) et demeurant à La Rouvière 07400 LE TEIL

BOURG-SAINT-ANDEOL, GRAS, LARNAS, SAINT-MONTAN, SAINT-THOME, VALVIGNÈRES, VIVIERS.

19^{ème} circonscription

Titulaire : M. Gilles CLAUZIER, né le 08/02/1967 à AUBENAS (07) et demeurant 275 chemin du Gay 07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS.

DOMPNAC, LAVEYRUNE, MONTSELGUES, SABLIERES, SAINT-LAURENT-LES-BAINS-LAVAL-D'AURELLE, SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE, SAINT-MELANY.

20^{ème} circonscription

Titulaire : M. François COSTE né le 24/11/1973 à ALES (30) et demeurant quartier les terriers 07210 GROSPIERRES

BALAZUC, CHAUZON, LARGENTIERE, LAURAC-EN-VIVARAIS, MONTREAL, PRADONS, UZER, VINEZAC,

21^{ème} circonscription

Titulaire : M. Patrick GIN, né le 02/07/1959 à DIJON (21) et demeurant à 270 chemin du Rieusset 07150 SALAVAS

BIDON, SAINT-JUST-D'ARDECHE, SAINT-MARCEL-D'ARDECHE, SAINT-MARTIN-D'ARDECHE, SAINT-REMEZE.

Article 2 :

En tant que de besoin, l'ensemble des lieutenants de louveterie titulaires et suppléants pourront être sollicités pour suppléer ou soutenir chacun des lieutenants dans sa circonscription.

Article 3 :

L'arrêté préfectoral du 2014-352-0004 du 18 décembre 2014 fixant la liste des lieutenants de louveterie sur les 22 circonscriptions du département de l'Ardèche, l'arrêté préfectoral n° 07-2017-03-24-002 du 24 mars 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2014-352-004 du 18 décembre 2014 et l'arrêté préfectoral n° 07-2018-06-28-007 du 28 juin 2018 fixant la liste des 27 lieutenants de louveterie sont abrogés avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Article 4 :

Le présent arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou à sa publication. Il peut faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique devant la ministre de la transition écologique et solidaire.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche, notifié aux 26 lieutenants de louveterie et dont copie sera adressée au service départemental de l'ONCFS de l'Ardèche.

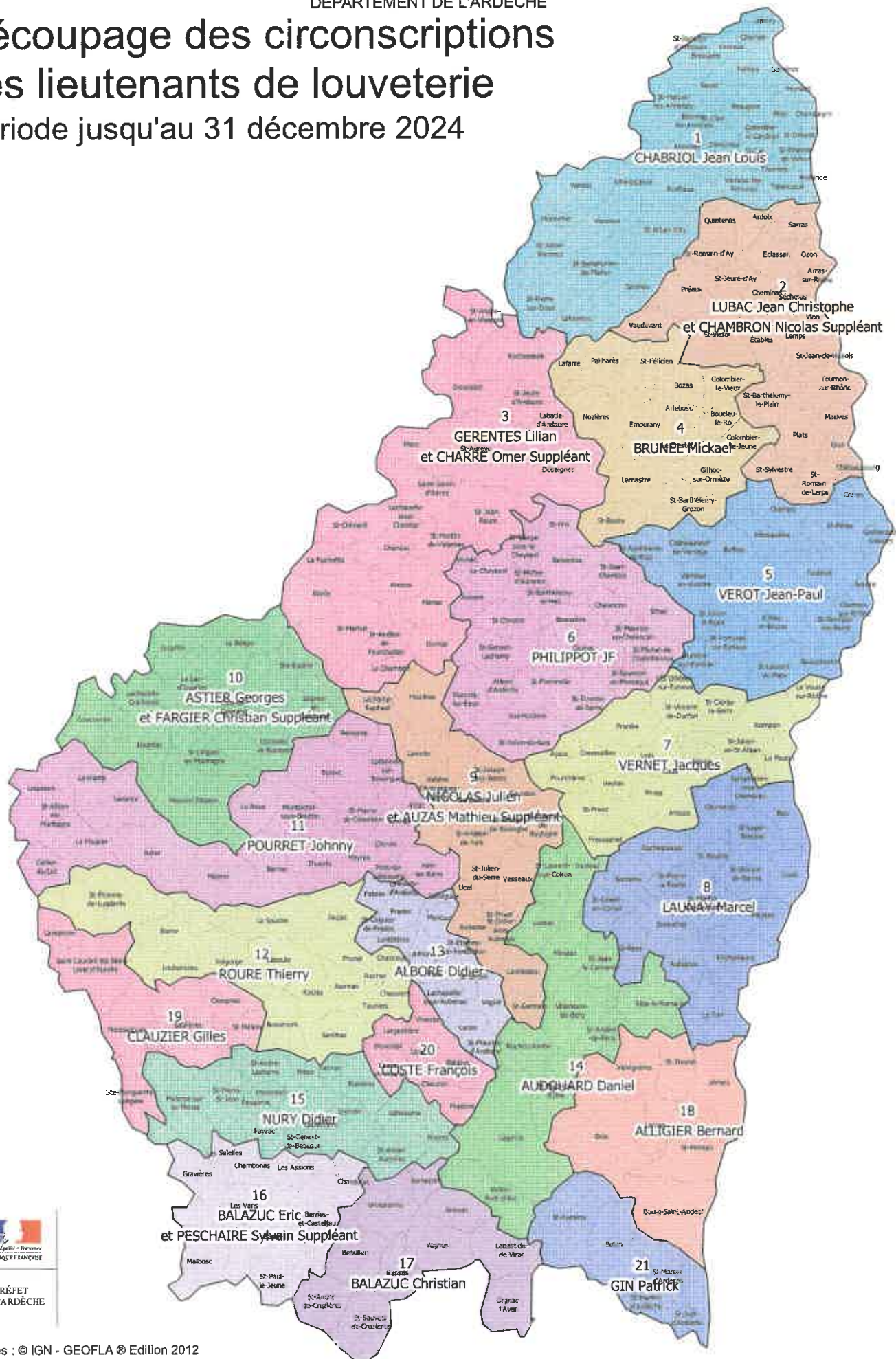
11 DEC. 2019

Privas, le Pour le préfet,
Le préfet La secrétaire générale,


Julia CAPEL-DUNN

Découpage des circonscriptions des lieutenants de l'ouveterie

Période jusqu'au 31 décembre 2024



PRÉFET DE L'ARDECHE

